

Siège social

2 rue Gaspard Coriolis
ZAC de la Chantrerie
BP 10784
44307 Nantes cedex 3
T:0240136101
Fax:0240136017
e-mail: contact.cmgo@colas-co.com

# Carrière de La Croix Gibat

Communes de Trégueux et Yffiniac Département des Côtes-d'Armor

Dossier de demande d'autorisation d'exploitation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement



# RENOUVELLEMENT, APPROFONDISSEMENT ET RENONCIATION PARTIELLE DE CARRIÈRE

# **FASCICULE 2**

Étude d'impact

Ce fascicule est indissociable des fascicules 3 et 3 bis.

Dossier réalisé avec la collaboration de



Carrières et Matériaux du Grand Ouest

## ☐ RAPPEL DU CONTEXTE HISTORIQUE

La carrière de la Croix Gibat exploite depuis plusieurs décennies un gisement d'amphibolites et dolérites sur les communes de Trégueux et Yffiniac (22).

Cette exploitation a été initialement autorisée par Arrêté Préfectoral du 5 juin 1975, modifié par les arrêtés préfectoraux du 6 janvier 1978 et du 19 novembre 1991.

Ces arrêtés ont été abrogés par l'Arrêté Préfectoral du 12 octobre 1993, autorisant la Société des Carrières de La Croix Gibat à exploiter le site pour une durée de 20 ans et une production maximale de 150 000 tonnes par an.

L'Arrêté Préfectoral du 12 octobre 1993 a ensuite été modifié par celui du 2 avril 1998 (mesures environnementales), celui du 31 mai 1999 (garanties financières), celui du 3 mars 2004 (précision de la profondeur de l'exploitation) et celui du 11 mars 2004 (changement d'exploitant au profit de la Société SAS Helary Granulats).

L'autorisation actuelle d'exploiter la carrière de La Croix Gibat a été accordée par l'Arrêté Préfectoral du 5 octobre 2006 (Cf. Annexe du fascicule 1) qui a abrogé l'Arrêté Préfectoral du 12 octobre 1993 et qui autorise :

- une durée d'exploitation de 17 années,
- une production moyenne de 200 000 t/an les 5 premières années et de 250 000 t/an les 10 années suivantes,
- une production maximale de 220 000 t/an les 5 premières années et de 270 000 t/an les années suivantes,
- une surface totale de 166 937 m<sup>2</sup>,
- une installation de traitement des matériaux d'une puissance de 1 200 kW,
- une cote de fond de fouille de 45 m NGF.

L'autorisation d'exploiter a été récemment transférée à la Société CMGO, opération actée par Arrêté Préfectoral en date du 11/09/2012 (Cf. annexe du fascicule 1).

# <u>ÉVOLUTION DU SITE ET DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU DROIT D'EXPLOITER</u>

Plusieurs éléments récents vont modifier les conditions d'exploiter la carrière de La Croix Gibat.

- l'aménagement actuel du contournement Sud de St Brieuc en 2 x 2 voies empiète sur le Nord du périmètre autorisé de la carrière,
- l'accès au site par Trégueux a été supprimé au profit d'une nouvelle voie par Yffiniac,
- des terrains situés au Sud du site sont remis en état et peuvent être renoncés,
- un approfondissement d'un palier supplémentaire (hauteur de 15 m) peut être envisagé.

#### La présente demande porte donc sur :

- l'abandon partiel d'une bande de terrain au Sud du périmètre (remise en état) et de deux autres au Nord et à l'Ouest du périmètre (passage de la rocade),
- l'approfondissement de l'excavation sur une hauteur de 15 m supplémentaires, pour une cote minimale d'extraction fixée à 30 m NGF,
- le renouvellement du droit d'exploiter avec une production de 250 000 t/an en moyenne et 270 000 t/an au maximum,
- l'ajout d'un concasseur mobile fonctionnant par campagnes et portant la puissance totale des installations de traitement à 1 510 kW,
- une durée d'exploitation de 9,1 années (au 1<sup>er</sup> décembre 2016) avec fin de remise en état le 31/12/2025 dont 7,1 années d'extractions avec arrêt des extractions le 31/12/2023.

En parallèle, la Société CMGO s'est assurée la maitrise foncière des terrains et respectera toutes les obligations inhérentes à ce type d'exploitation.

# **SOMMAIRE**

I- DESC	RIPTION D	U PROJET	7
I.1-	Princip	e général	13
1.2-	- Déroulement des extractions		15
1.3-	Traiten	nent des matériaux	17
		ÉTAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT	
II.1-		te général	
II.2-	•	physique et contexte environnemental	
	II.2.1-	L'occupation des sols	
	II.2.2-	Morphologie et relief	
	II.2.3-	Contexte géologique	
	II.2.4-	Climatologie	
	II.2.5-	Qualité de l'air	
II.3-		ıx	
II.4-	Le pays	sage	
	II.4.1-	Caractéristiques générales du paysage	
	11.4.2-	Le paysage autour de la carrière	
	II.4.3-	Sensibilité visuelle	
II.5-	Le mili	eu naturel : éléments biologiques de l'environnement	
	II.5.1-	Espaces naturels protégés ou d'inventaire	
	II.5.2-	Synthèse des enjeux écologiques sur le projet	
II.6-	Enviror	nnement humain et la commodité du voisinage	65
	II.6.1-	La population	65
	II.6.2-	Les activités	65
	II.6.3-	L'habitat et les constructions	
	II.6.4-	Les équipements et services (réseaux)	75
	II.6.5-	Les voies de communication et les trafics	
	II.6.6-	Les niveaux sonores	
	II.6.7-	Les émissions aériennes : poussières, gaz	
	II.6.8-	La production de boues	
	II.6.9-	Les vibrations et projections	88
		Les émissions lumineuses	
		L'énergie et le climat	
		Les déchets	
		Les servitudes et protections	
		La salubrité publique	
		La sécurité publique	
		La santé humaine	
		Les biens matériels	
	II.6.18-	Le patrimoine culturel	107
		EFFETS NÉGATIFS ET POSITIFS, DIRECTS ET INDIRECTS, TEMPORAIRES ET PERM	
		N ET LONG TERME DU PROJET	
III.1		u projet sur le cadre physique	
		L'occupation des sols et le sol	
		La morphologie et le relief	
		Le climat et la qualité de l'air	
III.2		sur les eaux	
III.3		sur le paysage	
III.4		sur le milieu naturel	
III.5		ır l'environnement humain et commodité du voisinage	
		La population	
		Les activités	
		L'habitat et la construction	
	III.5.4-	Les équipements et services (réseaux)	

	III.5.5- Les voies de communication et les trafics	129
	III.5.6- Les niveaux sonores	
	III.5.7- Les émissions aériennes : poussières, gaz	
	III.5.8- Les boues	
	III.5.9- Les vibrations et projections	135
	III.5.10- Les émissions lumineuses	135
	III.5.11- L'énergie et le climat	135
	III.5.12- Les déchets	136
	III.5.13- Les servitudes et protections	136
	III.5.14- La salubrité publique	137
	III.5.15- La sécurité publique	137
	III.5.16- La santé humaine	137
	III.5.17- Les biens matériels	149
	III.5.18- Le patrimoine culturel	149
III.6-	Conclusion	151
		450
	S CUMULÉS DU PROJET AVEC D'AUTRES PROJETS CONNUS	
IV.1-	Identification des activités sur le secteur	155
V- SOLUT	IONS EXAMINÉES ET RAISONS DU CHOIX DU PROJET	159
V- 30201	Critère géologique	
V.1- V.2-	Contexte local	
V.3-	Contexte environnemental naturel : espaces naturels de protection ou d'inventaire	
V.4-	perspective et besoin du marché	
V.5-	Aménagement de la rocade de Saint-Brieuc	171
VI- COMP	ATIBILITÉ DU PROJET AVEC LES DOCUMENTS OPPOSABLES, SCHÉMAS ET PLANS MENTIONNÉS À	
	TCLE R122-17	173
VI.1-	L'urbanisme	175
	Les schémas et plans mentionnés à l'article R122-17	
V1.2	VI.2.1- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne	
	VI.2.2- Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE)	
	VI.2.3- Plan départemental de gestion des déchets de chantier du btp des côtes d'armor	
	VI.2.4- Schéma Départemental des Carrières (SDC) des Côtes d'armor	
	VI.2.5- Programme national d'actions contre la pollution par les nitrates d'origine agricole	
	VI.2.6- Schéma régional de cohérence écologique	
	VII.2.0 Golfonia regional de Golforence ecologique	102
VII- MESU	RES ENVISAGÉES POUR ÉVITER RÉDUIRE ET COMPENSER LES EFFETS NÉGATIFS	183
VII.1-	Le Paysage	185
	VII.1.1- Identifications des inconvénients paysagers	
	VII.1.2- Objectifs des mesures paysagères	
	VII.1.3- Mesures prévues	
VII.2-	Les eaux	187
	Milieu biologique	
	L'environnement humain, le voisinage	
	VII.4.1- La population	
	VII.4.2- L'activité économique	
	VII.4.3- Habitats, constructions, biens matériels	
	VII.4.4- Les niveaux sonores	
	VII.4.5- Les poussières	
	VII.4.6- Les boues	
	VII.4.7- Les tirs de mines	
	VII.4.8- Les fumées, les odeurs	
	VII.4.8- Les déchets et l'énergie	
	VII.4.9- Les déchets	
	VII.4.9.2- L'énergie	
	VII.4.10-La sécurité publique	
	VII.4.11- Dispositions législatives de protection ou usages	
	VII. 4.12-La santé humaine	

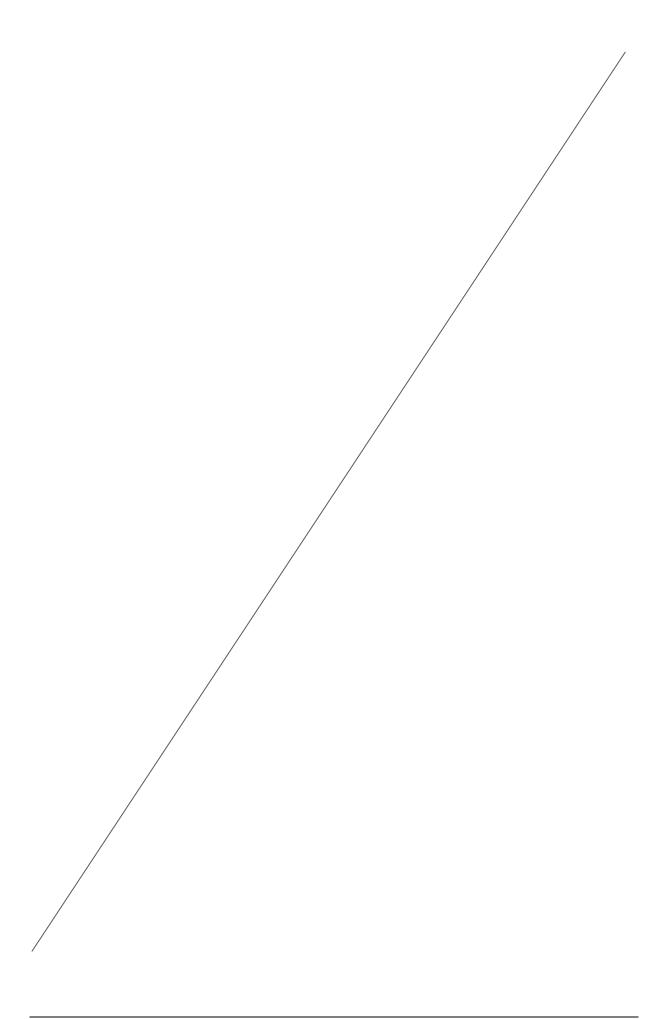
	VII.4.13-Le patrimoine culturel	201
	VII.4.14-Le tourisme	
VII.5-	Le climat et la qualité de l'air	203
VII.6-	Coûts des mesures de protection de l'environnement	205
VII.7-	Conclusion	207
VIII- REMI	SE EN ÉTAT DU SITE	209
VIII.1-	L'orientation de la remise en état	212
	VIII.1.1- Critères retenus pour l'orientation de la remise en état	212
	VIII.1.2- La remise en état : orientation	
VIII.2-	Mise en œuvre de la remise en état	221
	VIII.2.1- Secteur Ouest : plate-forme des installations	221
	VIII.2.2- Plan d'eau : zone d'extraction	222
	VIII.2.3- Espaces remblayés	222
VIII.3-	Gestion du site après remise en état	223
IX- PRÉSE	NTATION DES MÉTHODE UTILISÉES POUR ÉTABLIR L'ÉTAT INITIAL ET ÉVALUER LES EFFETS	DU PROJET225
X- DESCR	IPTION DES DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES RENCONTRÉES	229
XI- NOMS	ET QUALITÉS DES AUTEURS DE L'ÉTUDE	233

#### **CARTES ET ILLUSTRATIONS**

Plan de principe d'exploitation	10
Plan des installations actuelles	16
Localisation au 1/200 000	21
Situation au 1/25 000	24
Situation parcellaire au 1/4 000	25
Localisation sur photo aérienne au 1/3 000	28
Topographie autour du site au 1/4 000	30
Contexte géologique au 1/25 000	32
Rose des vents - station de Saint-Brieuc Armor Aéroport (période 2000-2015)	34
Bilan hydrique	36
Réseau hydrographique au 1/25 000	42
Unités structurales du paysage	44
Vues rapprochées sur le site	48
Zone de protection spéciale	52
ZICO Baie de Saint-Brieuc	61
Carte des enjeux biologiques du projet	62
Données agricoles - extraits base de données AGRESTE	64
PDIPR de Trégueux à Yffiniac	68
Usage du bâti au 1/4 000	70
Réseau routier et trafic au 1/25 000	74
Tracé de la future rocade de Saint-Brieuc	76
Formule de Chapot	92
DIB produits sur le site de la Croix Gibat en 2012	96
Plan ERDF au 1/4 000	102
Cartographie de la susceptibilité des formations géologiques à la présence de minéraux asbestifo Côtes d'Armor	
Vues rapprochées sur le site	122
Usage du bâti au 1/5 000	126
Simulation des niveaux sonores - plan de localisation du groupe mobile	132
Tracé de la future rocade de Saint-Brieuc	170
Plan des accès au site au 1/3 500	198
Photomontage n°1 : vue sur la carrière remise en état depuis l'angle Nord-Ouest	212
Photomontage n° 2 : vue sur la carrière remise en état depuis le talus Nord de la rocade	213
Photomontage n° 3 : vue sur la carrière remise en état depuis le futur belvédère au Sud	213
Coupe de l'aménagement le long de la « 4 voies »	214
Plan de remise en état au 1/3 000	218
Coupe de la remise en état	219

|-

**DESCRIPTION DU PROJET** 



La présentation du projet de la Société CMGO est développée dans la demande administrative, aux chapitres II, III et IV du fascicule 1.
Le lecteur s'y reportera pour plus de détail.
Une fiche de synthèse présentant les principaux éléments du projet et un résumé du fonctionnement du site, ainsi que des plans relatifs au principe de l'exploitation et à la localisation des installations sont joints ci-après.
CMGO - Carrière de La Croix Gibat - Tréqueux et Yffiniac (22) - Renouvellement, approfondissement et renonciation partielle



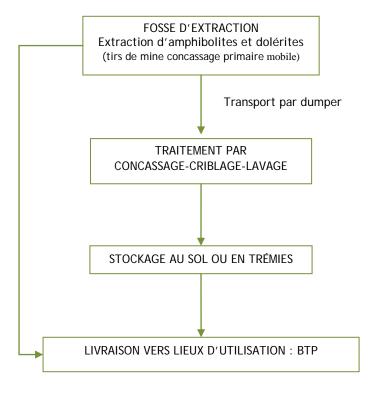
# FICHE DE SYNTHÈSE

	IDENTIFICATION DU DEMANDEU	R		
Raison sociale :	Carrières et Matériaux du Grand Ouest	(CMGO)		
	Siège social	Carrière		
Adresse :	2 rue Gaspard Coriolis 44300 Nantes	La Croix Gibat 22950 Trégueux		
Coordonnées :	Tél: 02 40 13 61 00 - Fax: 02 40 13 60	17 Tél 02 96 71 29 86 - Fax : 02 96 71 32 06		
SIRET :	537 433 187 000 11			
Signataire :	Mr Laurent Keryell			
Personne suivant la demande : Mr Olivier Guillou				
	LOCALISATION			
Département :	Côtes-d'Armor (22)			
Communes :	Trégueux et Yffiniac			
Lieu-dit:	Carrière de La Croix Gibat			
Coordonnées IGN du site : (RGF 93)				
Nature du gisement :	Amphibolites et dolérites			
	RÉGIME ICPE			
Rubriques ICPE concernées :	2510-1 Exploitation de carrie	ère Autorisation		
Number 1912 Conserved	2515-1 Traitement des maté			
	2517-1 Station de transit de			
Arrêté Préfectoral en cours :		fié par l'Arrêté Préfectoral du 11/09/2012		
Historique :	Arrêté Préfectoral d'ouverture du 05/0			
	NATURE ET VOLUME DES ACTIVIT	rés		
		123		
	Autorisation actuelle	Autorisation demandée		
Durée :	Autorisation actuelle 17 ans	Autorisation demandée 9,1 ans (fin de remise en état le		
	17 ans ≈ 16,7 ha	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extraction		
Surface dont extractions	17 ans ≈ 16,7 ha	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extraction (arrêt des extractions le 31/12/2023)  ≈ 13,3 ha		
Surface dont extractions  Densité :  Volume total commercialisé (hor	17 ans  ≈ 16,7 ha  ≈ 13,9 ha  2,8	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extraction (arrêt des extractions le 31/12/2023)  ≈ 13,3 ha ≈ 6,5 ha		
Surface dont extractions Densité: Volume total commercialisé (hor stériles et découvertes)	17 ans  ≈ 16,7 ha  ≈ 13,9 ha  2,8	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extraction (arrêt des extractions le 31/12/2023)  ≈ 13,3 ha ≈ 6,5 ha  2,8		
Surface dont extractions  Densité:  Volume total commercialisé (hor stériles et découvertes)  Tonnage moyen annuel:	17 ans  ≈ 16,7 ha ≈ 13,9 ha  2,8  7  200 000 t/an pendant 5 ans	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extraction (arrêt des extractions le 31/12/2023) $\approx$ 13,3 ha $\approx$ 6,5 ha  2,8  634 000 m³, soit 1 775 000 t		
Surface  dont extractions  Densité:  Volume total commercialisé (hor stériles et découvertes)  Tonnage moyen annuel:  Tonnage maximum annuel:	17 ans  ≈ 16,7 ha ≈ 13,9 ha  2,8  /  200 000 t/an pendant 5 ans puis 250 000 t/an pendant 10 ans  220 000 t/an pendant 5 ans puis 270 000 t/an pendant 10 ans	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extraction (arrêt des extractions le 31/12/2023)  ≈ 13,3 ha ≈ 6,5 ha  2,8  634 000 m³, soit 1 775 000 t  250 000 t/an pendant 7,1 ans		
Surface  dont extractions  Densité:  Volume total commercialisé (horstériles et découvertes)  Tonnage moyen annuel:  Tonnage maximum annuel:  Volume annuel d'inertes extérieur apportés maximal moyen  Volume des remblais	17 ans  2 16,7 ha 2 13,9 ha  2,8  200 000 t/an pendant 5 ans puis 250 000 t/an pendant 10 ans  220 000 t/an pendant 5 ans puis 270 000 t/an pendant 10 ans	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extraction (arrêt des extractions le 31/12/2023)  ≈ 13,3 ha ≈ 6,5 ha  2,8  634 000 m³, soit 1 775 000 t  250 000 t/an pendant 7,1 ans  270 000 t/an pendant 7,1 ans		
Surface  dont extractions  Densité:  Volume total commercialisé (horstériles et découvertes)  Tonnage moyen annuel:  Tonnage maximum annuel:  Volume annuel d'inertes extérieur apportés maximal moyen  Volume des remblais dont stériles d'exploitation matériaux de découvertes matériaux inertes extérieurs	17 ans  2 16,7 ha 2 13,9 ha  2,8  200 000 t/an pendant 5 ans puis 250 000 t/an pendant 10 ans  220 000 t/an pendant 5 ans puis 270 000 t/an pendant 10 ans	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extraction (arrêt des extractions le 31/12/2023)  ≈ 13,3 ha ≈ 6,5 ha  2,8  634 000 m³, soit 1 775 000 t  250 000 t/an pendant 7,1 ans  270 000 t/an pendant 7,1 ans  60 000 m³ 30 000 m³ 35 500 m³ 265 000 m³		
Surface  dont extractions  Densité:  Volume total commercialisé (hor stériles et découvertes)  Tonnage moyen annuel:  Tonnage maximum annuel:  Volume annuel d'inertes extérieur apportés maximal moyen  Volume des remblais dont stériles d'exploitation matériaux de découvertes matériaux inertes extérieurs  Puissance des installations:	17 ans  2 16,7 ha 2 13,9 ha  2,8  200 000 t/an pendant 5 ans puis 250 000 t/an pendant 10 ans  220 000 t/an pendant 5 ans puis 270 000 t/an pendant 10 ans  40 000 m³  -  // // //	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extraction (arrêt des extractions le 31/12/2023)  ≈ 13,3 ha ≈ 6,5 ha 2,8  634 000 m³, soit 1 775 000 t  250 000 t/an pendant 7,1 ans  270 000 t/an pendant 7,1 ans  60 000 m³ 30 000 m³ 30 000 m³ 273 000 m³		
Densité :  Volume total commercialisé (hor stériles et découvertes)  Tonnage moyen annuel :  Tonnage maximum annuel :  Volume annuel d'inertes extérieur apportés maximal moyen  Volume des remblais dont stériles d'exploitation matériaux de découvertes	17 ans  2 16,7 ha 2 13,9 ha 2,8  200 000 t/an pendant 5 ans puis 250 000 t/an pendant 10 ans 220 000 t/an pendant 5 ans puis 270 000 t/an pendant 10 ans 40 000 m³  -  // // / 1 200 kW	Autorisation demandée  9,1 ans (fin de remise en état le 31/12/2025) dont 7,1 ans avec extractions (arrêt des extractions le 31/12/2023)  ≈ 13,3 ha ≈ 6,5 ha  2,8  634 000 m³, soit 1 775 000 t  250 000 t/an pendant 7,1 ans  270 000 t/an pendant 7,1 ans  60 000 m³ 30 000 m³ 265 000 m³ 273 000 m³ 1 510 kW  concassage-criblage-lavage fixe		

	SENSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE		
Voisinage:	Environnement périurbain		
Eau:	Proximité de l'Urne		
Milieu naturel :	Site non compris dans un espace naturel protégé ou d'inventaire		
Paysage:	Vue depuis la RD n° 1		
Monuments / sites :	Pas de monument ou site à proximité		
	RAISON DU CHOIX DU PROJET		
Présence d'un gisement valori	sable		
Proximité de l'agglomération d	de St Brieuc		
Capacité d'accueil importante	de déchets inertes		
Maîtrise foncière			
Compatibilité avec documents	d'urbanisme		

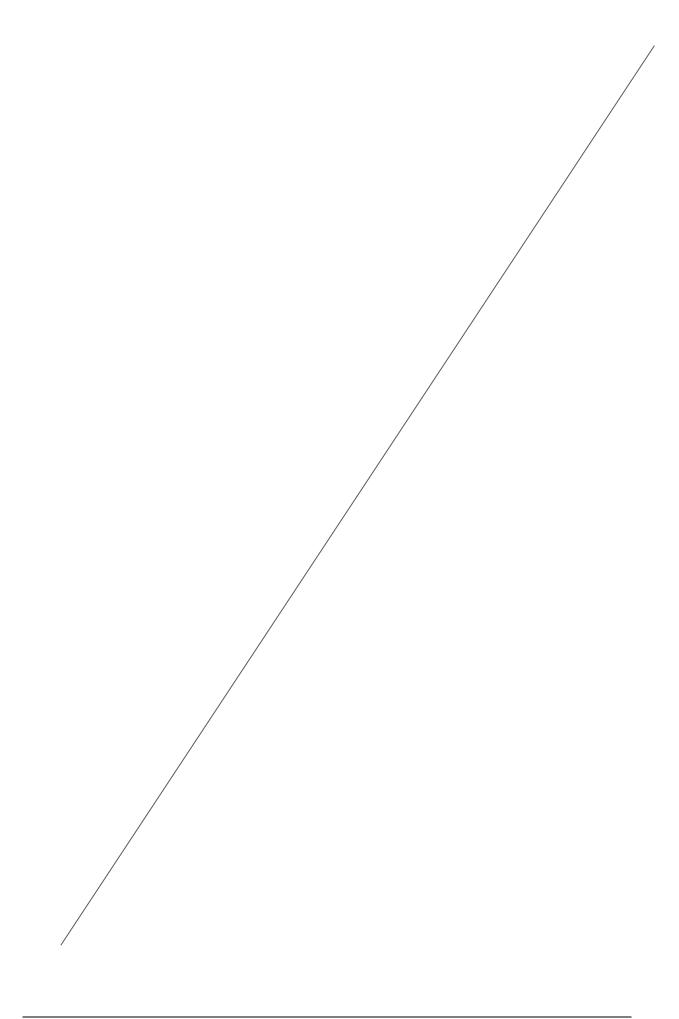
Les activités réunies sur le site de La Croix Gibat et soumises à la législation des ICPE sont étroitement liées à la présence de la carrière. Après extraction, les matériaux sont dirigés vers le pôle de transformation (installations de concassage-criblage-lavage). A partir de ce traitement, les matériaux élaborés sont stockés au sol ou en trémies pour être évacués vers les lieux d'utilisation.

Le synoptique ci-dessous retrace le devenir des matériaux extraits sur le site.



Le site fonctionnera du lundi au vendredi, hors jours fériés, entre 7h00 et 19h00 (en 2 postes) afin de permettre à la société CMGO de couvrir les différents horaires des chantiers qu'elle alimente.

Des dépassements ponctuels de ces horaires ainsi que des interventions le samedi (10 samedi / an environ) pourront avoir lieu pour assurer certaines opérations de maintenance.



# **I.2- DÉROULEMENT DES EXTRACTIONS**

Les plans de phasage joints au fascicule 1, présentent le déroulement des extractions.

Les extractions se feront par avancée progressive des fronts vers l'Est, l'ensemble des paliers évoluera en parallèle.

- ➤ Sur la durée sollicitée (9,1 ans), la quantité de matériaux à extraire (y compris terres de découverte) représentera 899 000 m³ dont :
  - 634 000 m<sup>3</sup> de gisement exploitable soit 1 755 000 tonnes de matériaux commercialisables,
  - 265 000 m³ de terres de découverte qui seront remises en remblais dans l'excavation.
- La production commercialisée moyenne sera de 250 000 tonnes et la maximale de 270 000 tonnes.

Des matériaux inertes extérieurs seront accueillis pour remblayer une partie de l'excavation. La quantité accueillie sera de l'ordre de 30 000 m<sup>3</sup> par an, soit un total de 273 000 m<sup>3</sup>.

Au cours de l'exploitation, 35 500 m<sup>3</sup> de stériles seront produits et également utilisés pour le remblaiement partiel de l'excavation.

# **CMGO** Carrière de la Croix Gibat Communes de TREGUEUX & YFFINIAC - 22 LES INSTALLATIONS ACTUELLES AU 1/2000 Concasseur primaire **Pistes** 58 ш Installations 60 m∣ secondaires Bassins . et tertiaires **Ateliers** Pont-bascule, Some Service Service Pont-bascule, Some Service Service Service Ponting VI Aire etanone c. Portail plate-forme équipée a **Accès** d'un débourbeur-déshuileur

25

50

75

100 m



# **I.3- TRAITEMENT DES MATÉRIAUX**

Les installations de traitement sont situées sur les parcelles à l'Ouest de la zone d'extraction et ne seront pas modifiées.

# **☐** INSTALLATIONS DE TRAITEMENT FIXE

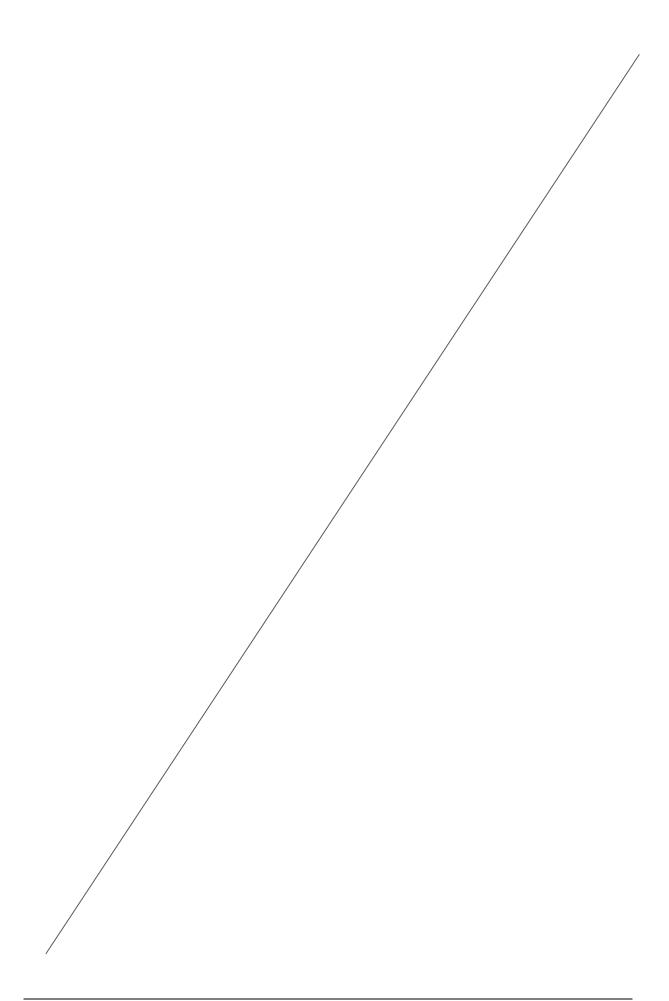
Cf. plan de localisation des installations

Le synoptique ci-contre explique le déroulement du traitement des matériaux.

### ☐ INSTALLATION DE CONCASSAGE MOBILE

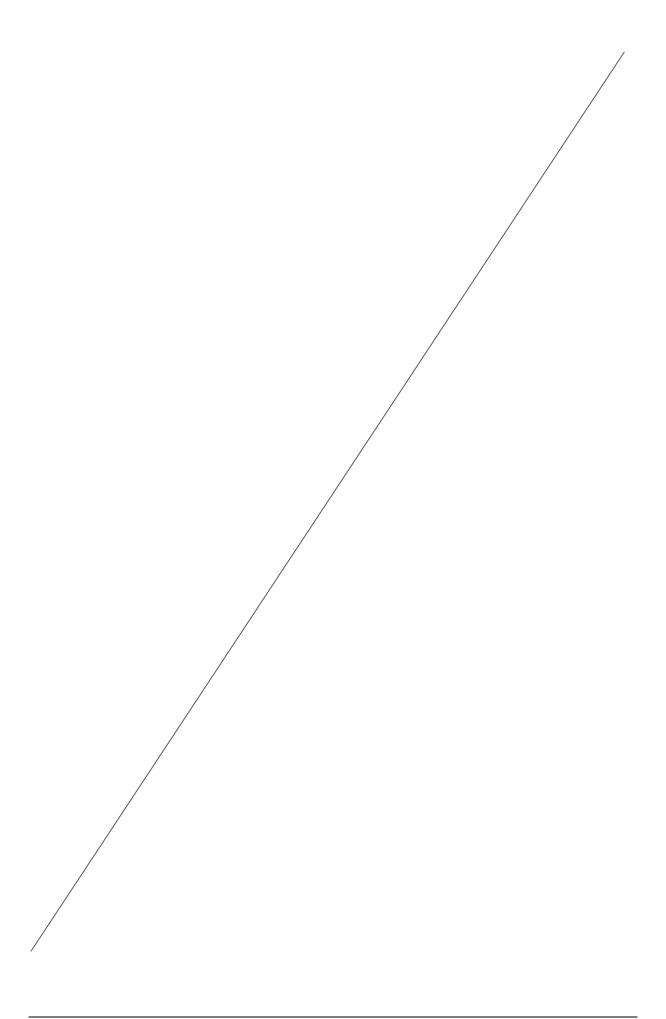
Un concasseur mobile pourra être utilisé en pied de front, à raison d'environ 2 campagnes d'un mois par an. Il sera de type Locotrack LT110 avec une puissance de 310 kW.

Après l'arrêt des extractions au bout de 7,1 ans, le groupe mobile permettra la valorisation d'une partie des matériaux inertes accueillis sur le site, à hauteur de 20 000 t/an.

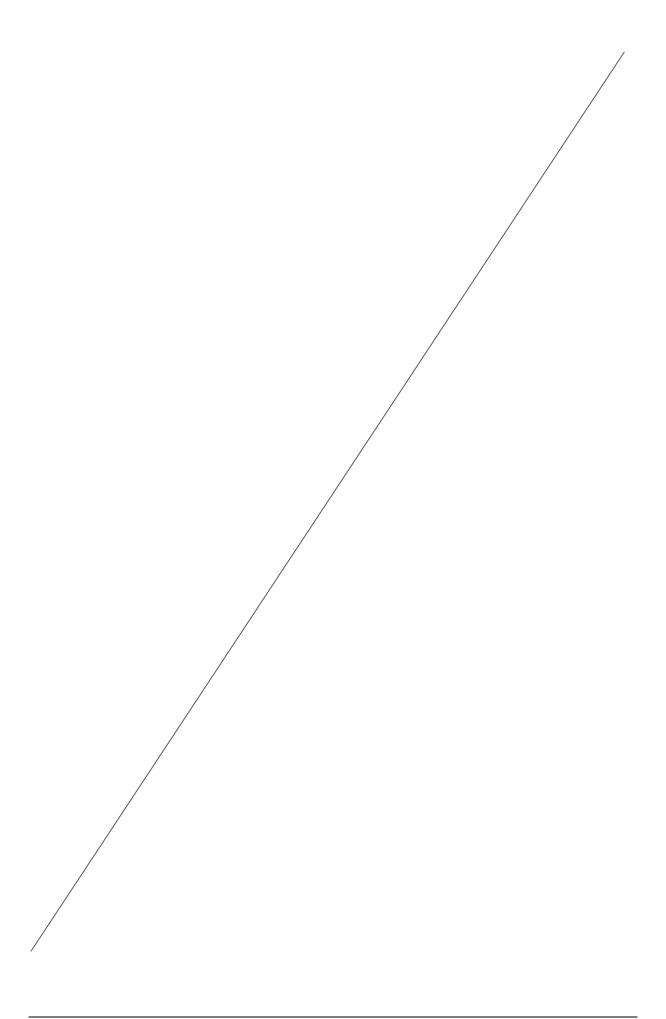


||-

# ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT



**CMGO** Carrière de la Croix Gibat St Quay-Communes de TRÉGUEUX &YFFINIAC - 22 Pléguien 10 **LOCALISATION AU 1/200 000** (Michelin 230) BAIE DE SAI Plateau des Jaunes 20 N.D.-de-la-Con Site Tréméloir Rocher des Tablettes ((C) (O) Châtelaudren S! Blais ST BRIEU le Rumain Kerpen 22 Ville-Juhel 16 le Pas Alleux Moncontour Allineuc (0) © Uzel St Just



# II.1- CONTEXTE GÉNÉRAL

### ☐ SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cf. Plans de situation au 1/200 000, 1/25 000 et parcellaire au 1/6 000

> <u>Cartes</u>: carte Michelin au 1/200 000

carte IGN au 1/25 000 : n°916OT – Saint-Brieuc

repérage parcellaire : Trégueux, sections C et B – Yffiniac, section BM

Coordonnées géographiques (de l'ensemble de la zone)

selon le quadrillage kilométrique Lambert RGF 93

X = 277,55 km à 278,38 km Y = 6 834,61 km à 6 834,85 km Z = de 60 à 106 m NGF

*Région* : Bretagne

*Département :* Côtes-d'Armor

> Arrondissement : St Brieuc

*Canton*: Langueux

> <u>Intercommunalité</u>: Communauté d'agglomération Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor

*Communes*: Trégueux et Yffiniac

*Lieux-dits*: La Croix Gibat

Accès: L'accès au site a changé avec les récents aménagements routiers liés au

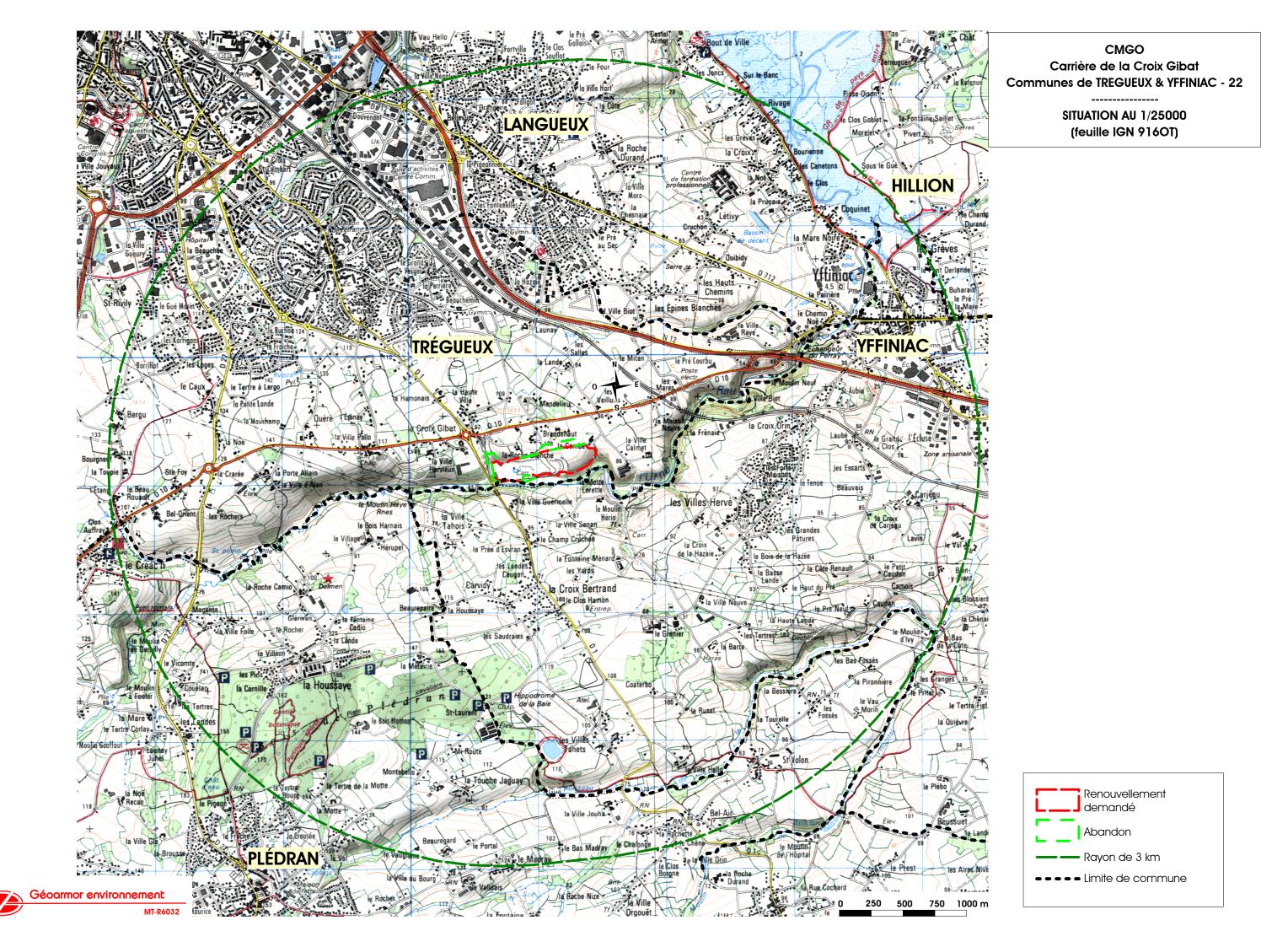
passage de la future rocade Sud de St Brieuc. Il s'effectue dorénavant par la commune d'Yffiniac au Sud en empruntant la RD n°1 (Route de Quessoy) puis une voie communale au lieu-dit « La Ville Guérinet »

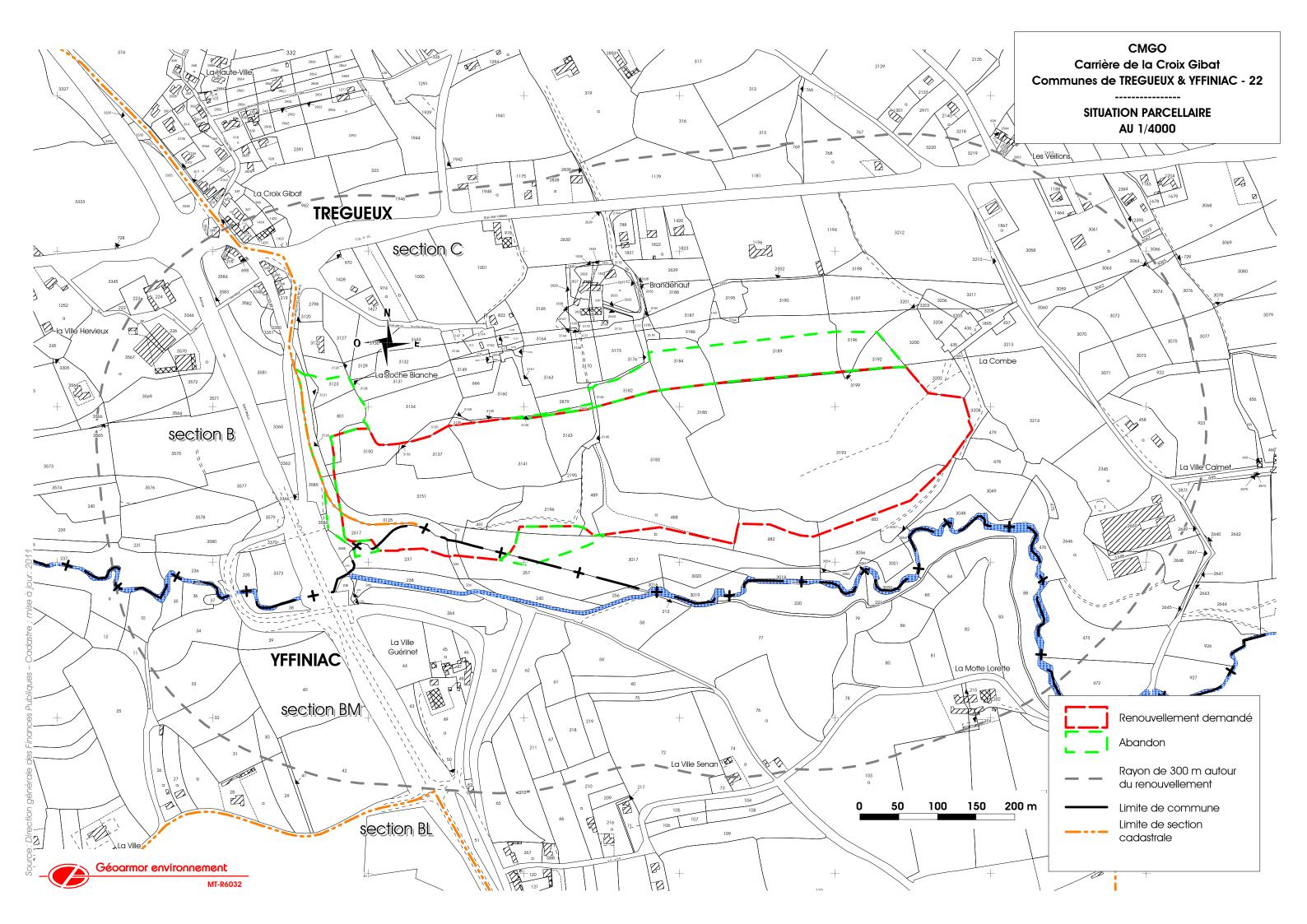
jusqu'au portail de la carrière.

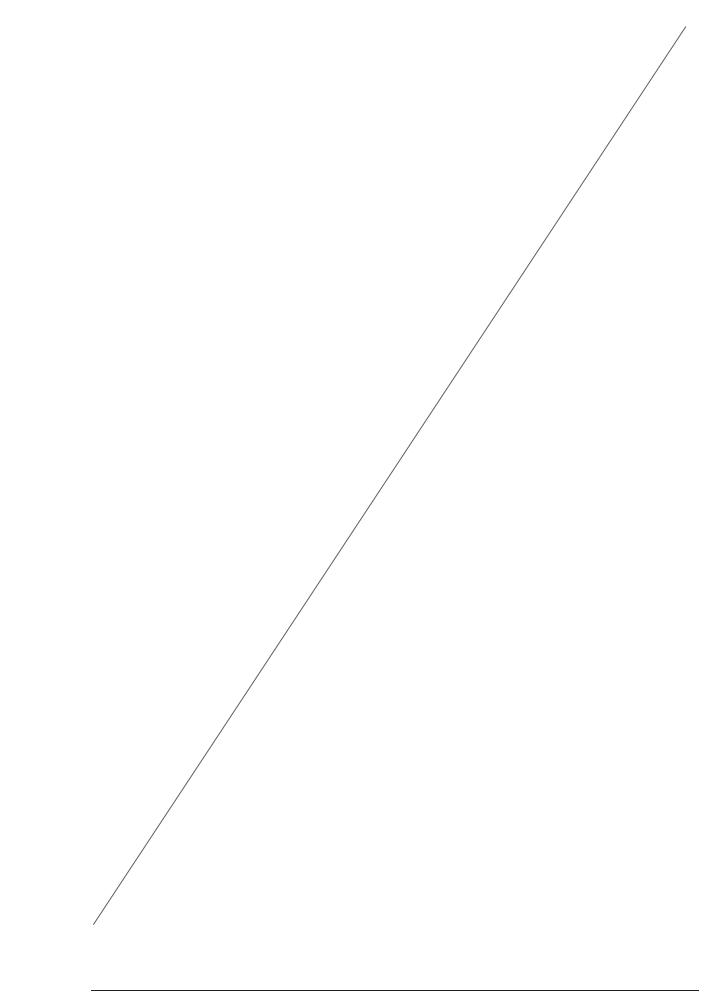
Cet accès demeurera jusqu'à la fin de l'extraction. En fin d'activité, une concertation sera menée avec les Mairies de Trégueux et Yffiniac et les services du Conseil Général des Côtes d'Armor pour étudier la pertinence

de la création d'un accès depuis le rond-point Sud de l'échangeur de La Croix Gibat. Cet aménagement sera pris en charge par l'entreprise.

CMGO - Carrière de La Croix Gibat - Trégueux et Yffiniac (22) - Renouvellement, approfondissement et renonciation partielle Géoarmor environnement - MT / 6032 - décembre 2016 - complété en juillet 2017 Fascicule 2 - ÉTUDE D'IMPACT 23







# ☐ <u>DISTANCE CARRIÈRE/ZONES HABITÉES</u>

- Distance aux agglomérations les plus proches (à vol d'oiseau)
  - Saint-Brieuc (mairie)  $\simeq 5 \text{ km}$
- Distance aux bourgs des communes les plus proches (à vol d'oiseau)
  - Trégueux  $\approx 2 \text{ km}$
  - Langueux  $\simeq 2 \text{ km}$
  - Yffiniac  $\approx 2.5 \text{ km}$
  - Hillion  $\simeq 4 \text{ km}$
  - Plédran  $\simeq 3.5 \text{ km}$
- > Distance aux hameaux et habitations périphériques les plus proches (à vol d'oiseau)
  - Cf. Plan usage du bâti au II.6.3

		Distance en mètres de la première habitation par rapport	
Lieu-dit	Situation	au périmètre actuel	à la zone d'extraction actuelle et future
La Ville Guérinet	Sud-Ouest	130	305
La Ville Senan	Sud	300	310
Le Champ Cruchon	Sud-Ouest	350	360
La Ville Tahois	Sud-Ouest	360	640
La Ville Hervieux	Ouest	320	690
La Croix Gibat	Nord-Ouest	200	290
La Roche Blanche	Nord	110	230
Brandehaut	Nord	140	150
Les Veillons	Nord-Est	220	230
La Ville Calmet	Est	195	210
La Motte Lorette	Sud-Est	250	260

De par sa nature (renouvellement, approfondissement et renonciation partielle de carrière), le présent projet de la société CMGO n'entrainera aucun rapprochement des activités extractives des habitations périphériques.



# **II.2- CADRE PHYSIQUE ET CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL**

# II.2.1- L'OCCUPATION DES SOLS

Cf. vue aérienne au 1/4 000

# ☐ À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Le département des Côtes d'Armor est à dominance rurale, marqué par l'élevage porcin et laitier et des cultures, ainsi que quelques massifs boisés pouvant constituer des masses végétales imposantes. Les cultures sont de taille moyenne et dominées par les cultures de blé et maïs.

Le réseau hydrographique est marqué par un important chevelu et sur le secteur par les Vallées du Gouët et de l'Urne.

L'occupation des sols est liée à la morphologie et à la géologie locale :

- les vallées sont marquées par la présence de prairies et de boisements qui occupent les coteaux aux pentes plus abrupts,
- les plateaux et les buttes sont occupés de manière générale par des cultures et massifs boisés de petite à moyenne taille,
- les habitats sont nombreux (hameaux et fermes) et dispersés de façon homogène.

# ☐ À L'ÉCHELLE LOCALE : PROJET ET PÉRIPHÉRIE

### ■ Sur la carrière actuelle

L'occupation de l'espace se répartit de la manière suivante :

- à l'Est, la zone d'extraction,
- à l'Ouest, la zone de traitement (installations) et de stockage et chargement des matériaux, les bureaux et les bassins de décantation des eaux de lavage et d'eau claire.

## **■** En périphérie proche du projet

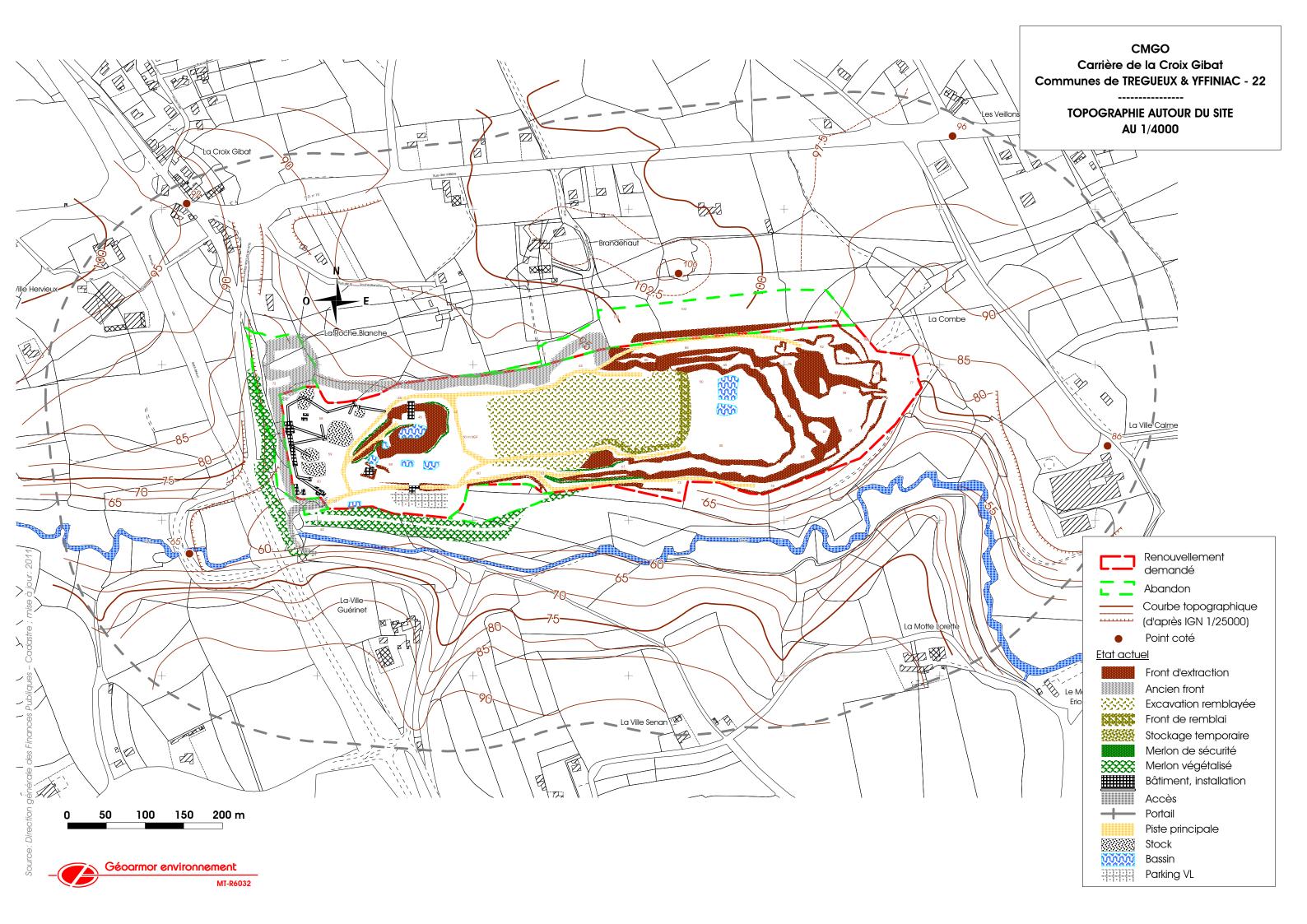
La périphérie du projet est principalement marquée par la vallée de l'Urne dont les flancs sont essentiellement occupés par des boisements et quelques parcelles prairiales.

Le réseau hydrographique est constitué par l'Urne qui coule à d'Est en Ouest en limite Sud de la carrière.

Les hameaux et habitations les plus proches se répartissent sur le pourtour du site. La densité assez forte d'habitat est liée à la présence voisine de l'agglomération briochine.

Le site est bordé au Nord par le tracé de la nouvelle rocade Sud de Saint-Brieuc actuellement en travaux.

CMGO - Carrière de La Croix Gibat - Trégueux et Yffiniac (22) - Renouvellement, approfondissement et renonciation partielle Géoarmor environnement - MT / 6032 - décembre 2016 - complété en juillet 2017 Fascicule 2 - ÉTUDE D'IMPACT



## II.2.2- MORPHOLOGIE ET RELIEF

Plan topographique sur et autour du site au 1/4 000

# ☐ À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Le relief sur le secteur est influencé par la présence du littoral qui orienta les pentes vers l'Est et le Nord. L'altitude est comprise entre 150 m NGF à l'Ouest et 0 m NGF au Nord-Est.

Le réseau hydrographique se surimpose à ce plateau et peut donner des vallées relativement profondes comme celles du Gouët ou de l'Urne.

## ☐ À L'ÉCHELLE LOCALE : LE PROJET ET SA PÉRIPHÉRIE PROCHE

### ■ Sur la carrière actuelle

La topographie est la suivante (données extraites du levé de géomètre fourni par CMGO):

- $\simeq 60$  m NGF au niveau des installations et des stockages,
- entre 45 et 106 m NGF au droit de la zone d'extraction.

# **■** En périphérie proche du projet

Sur le secteur dans lequel s'inscrit la carrière, la topographie oscille entre 60 et 106 m NGF et le paysage est vallonné. Un plateau se développe au Nord de la vallée de l'Urne à une cote d'environ 100 m NGF. Au Sud de la vallée de l'Urne, les altitudes sont plus modestes et oscillent autour de 80 à 90 m NGF.

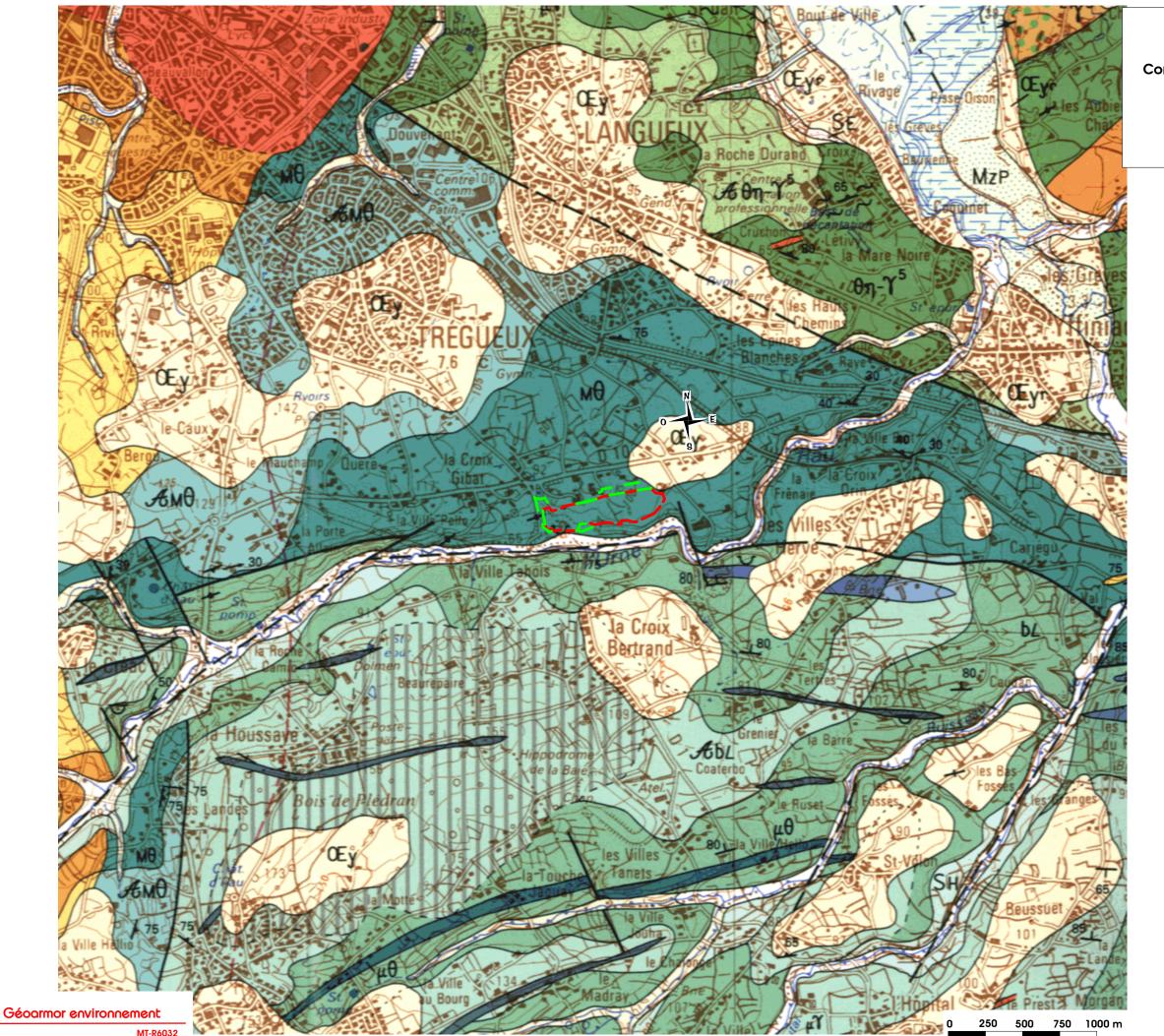
Les repères altimétriques (d'après la carte IGN) relevés aux abords de la carrière sont les suivants:

- - au droit du ruisseau de l'Urne sous le pont de la RD n°1 : ......65 m NGF
- au lieu-dit « Le Champ Cruchon » au Sud du site : ......95 m NGF

CMGO - Carrière de La Croix Gibat - Trégueux et Yffiniac (22) - Renouvellement, approfondissement et renonciation partielle Géoarmor environnement - MT / 6032 - décembre 2016 - complété en juillet 2017

Fascicule 2 - ÉTUDE D'IMPACT



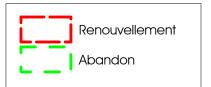


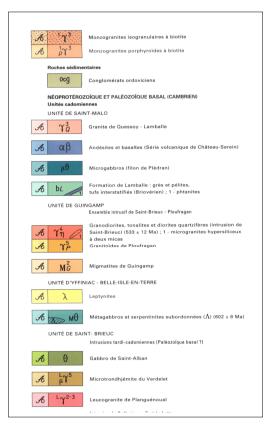
# CMGO

Carrière de la Croix Gibat Communes de TREGUEUX & YFFINIAC - 22

-----

CONTEXTE GÉOLOGIQUE AU 1/25000 (feuille BRGM n°243)





# II.2.3- CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Cf. Carte géologique au 1/25 000 : extrait de la carte géologique du BRGM de Saint-Brieuc n°243 au 1/50 000

## ☐ GÉOLOGIE RÉGIONALE ET LOCALE

La géologie du secteur du projet s'inscrit entièrement dans celle du massif Armoricain. Ce massif pénéplané a été structuré au cours de 4 cycles orogéniques : Pentévrien et Cadomien pendant l'Antécambrien, Calédonien et Hercynien au cours du Paléozoïque.

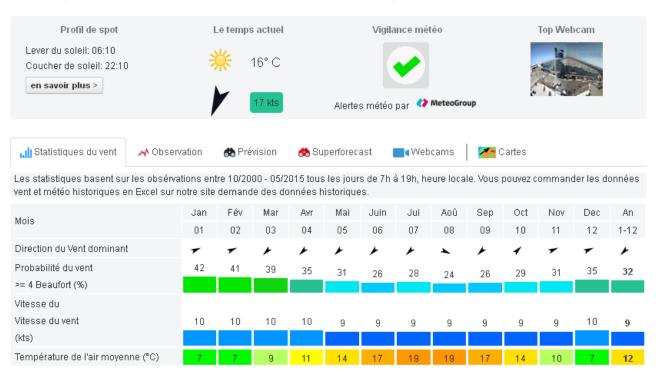
Le substratum de la faille de Saint-Brieuc est constitué principalement de roches anciennes du précambrien et du cambrien, se présentant sous forme de roches plutoniques, métamorphiques, volcaniques ou sédimentaires.

# ☐ LA CARRIÈRE DE LA CROIX GIBAT

La carrière de La Croix Gibat exploite une formation métamorphique appartenant à l'unité d'Yffiniac – Belle-Isle-en-Terre, intitulée «  $M\theta$  : Métagabbros et serpentinites subordonnées » sur la carte géologique du BRGM. La roche exploitée se présente alors comme une amphibolite irrégulièrement rubanée.

## Statistiques du vent et climat Saint-Brieuc Armor Aéroport





## Wind direction distribution in (%)

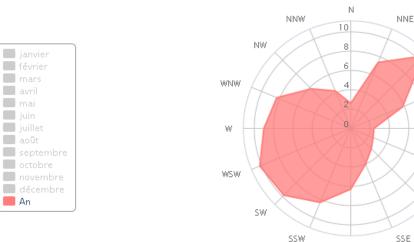


ΝĒ

SE

ENE

Ε



© windfinder.com

Source: www.windfinder.com

## II.2.4- CLIMATOLOGIE

#### ☐ LA PLUVIOMÉTRIE

Le climat au niveau de Trégueux et Yffiniac est de type océanique et est relativement doux.

Les données climatiques reportées ci-après proviennent de la station Météo-France de Saint-Brieuc.

#### Pluviométrie - Saint-Brieuc Statistiques 1985-2000 (moyenne en mm)

J	F	М	Α	M	J	J	А	S	0	N	D	Année
72,8	61	46,4	71,5	55,4	53,5	36,1	39,3	71,4	73,9	71,5	84,5	737,3

## **□** LES TEMPÉRATURES

L'amplitude thermique est relativement faible, de l'ordre d'une quinzaine de degrés entre les mois les plus chauds (juin à septembre) et les mois les plus froids (décembre à février).

### **□** LES VENTS

Cf. Roses des vents ci-contre

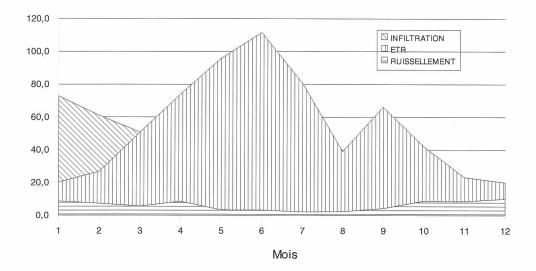
Les roses des vents ci-contre pour la période 2000-2015 (windfinder.com ; station de Saint-Brieuc Armor Aéroport située à environ 7 km au Nord-Ouest du projet) mettent en évidence une dominance des vents de secteur Sud-Ouest et secondairement de secteur Nord.

## **BILAN HYDRIQUE ANNEE MOYENNE:**

Données Météo-France:

Précipitations: valeurs moyennes (SAINT-BRIEUC 1985-2000 et records) ETP: valeurs moyennes (SAINT-BRIEUC 1985-2000 et records)

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Année
ETP	11,6	19,4	45,1	65,5	92,5	108,4	113,3	99,3	61,9	33,2	14,7	10,0	674,9
Précipitations	72,8	61,0	46,4	71,5	55,4	53,5	36,1	39,3	71,4	73,9	71,5	84,5	737,3
Ruissellement	8,7	7,3	5,6	8,6	3,3	3,2	2,2	2,4	4,3	8,9	8,6	10,1	73,1
Infiltration	52,5	34,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	86,7
ETR	11,6	19,4	45,1	65,5	92,5	108,4	78,6	36,7	61,9	33,2	14,7	10,0	577,5
Pluie efficace	61,2	41,6	5,6	8,6	3,3	3,2	2,2	2,4	4,3	8,9	8,6	10,1	159,9



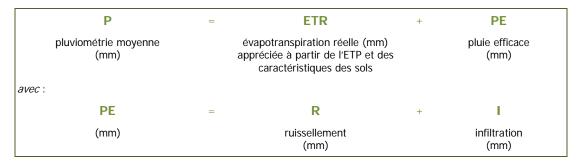
#### **□** BILAN HYDRIQUE

Les conditions météorologiques déterminent les grandes lignes du devenir des eaux compte-tenu de la pluviosité, des conditions d'ensoleillement et des températures ainsi que de la nature et la configuration des sols.

Cette approche est réalisée à l'aide d'un bilan hydrique établi à partir des caractéristiques suivantes :

- les précipitations moyennes (P),
- les pentes qui déterminent les ruissellements directs (R),
- l'occupation et la nature des sols qui définissent les capacités de régulation (rétention en eau des sols),
- les capacités d'évapotranspiration potentielle (ETP) établies à partir des températures, degré d'humidité et de l'ensoleillement, données calculées par Météo-France.

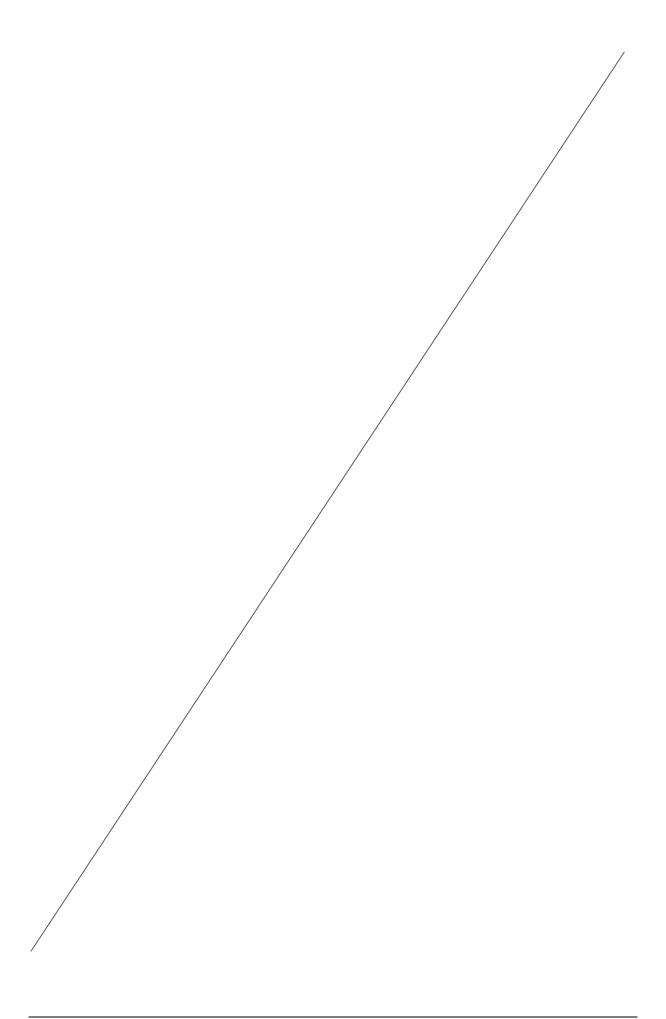
#### Cet équilibre peut s'écrire ainsi :



Dans le cas présent, les données retenues permettent l'établissement du bilan hydrique présenté au tableau et diagramme ci-contre, où le ruissellement est pris à 12% de la pluviométrie en hiver et 6% en été et la capacité de rétention des sols estimée à 100 mm (sur sol naturel l'horizon superficiel joue ainsi le rôle d'un régulateur qui se recharge avant toute infiltration ou qui libère les eaux qui y sont emmagasinées en l'absence de pluie).

La pluie efficace annuelle (R+I) est donc d'environ 160 mm soit 1 600 m³/ha/an.

Sur la carrière, le décapage de la terre et du sol augmente le ruissellement au détriment de l'ETP, ce qui a pour conséquence d'augmenter la pluie efficace. Les rares infiltrations sur la carrière sont repompées avec les eaux d'exhaure. La pluie efficace peut alors être prise égale aux précipitations et représente ainsi une lame d'eau de 740 mm, soit environ 7 400 m³/ha/an.



# II.2.5- QUALITÉ DE L'AIR

L'air est constitué de 78% d'azote, 21% d'oxygène et 1% d'autres gaz. Pour information, nous en inspirons tous les jours 15 m³ environ. Le 1% d'autres gaz, outre les gaz rares (argon, xénon, ...) peut contenir, proportions infimes, des traces de composés qui suffisent à être dangereuses pour l'homme : ce sont les polluants. Ils sont issus d'origines diverses liées aux activités de l'homme (automobiles, industrie, ...) ou directement de la nature (volcans, océans, forêts, ...).

#### **□** RÉGLEMENTATION

Le Code de l'Environnement à l'article R221-1 défini des normes de qualité de l'air par polluant et défini des seuils d'informations, de recommandation, et d'alerte.

Les objectifs de qualité de l'air définis dans cet article pour le SO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub>, CO, PM10, PM2,5 et O<sub>3</sub> sont les suivants :

#### Dioxyde d'azote (NO2)

Objectif de qualité : 40 µg / m³ en moyenne annuelle civile.

#### Particules « PM10 »

Objectif de qualité : 30 µg/m³ en moyenne annuelle civile..

#### Particules « PM2,5 »

Objectif de qualité : 30 µg/m³ en moyenne annuelle civile.

#### ➤ Dioxyde de soufre (SO2)

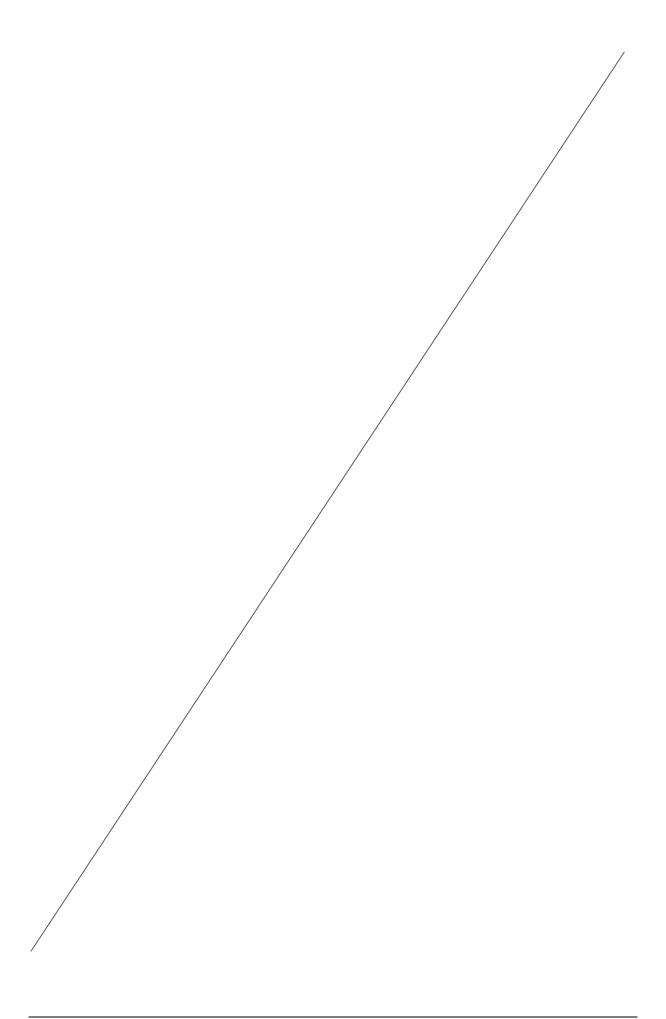
Objectif de qualité : 50 µg/m³ en moyenne annuelle civile.

#### > Ozone (03)

Objectif de qualité pour la protection de la santé humaine : 120 µg/m³ pour le maximum journalier de la moyenne sur huit heures, pendant une année civile.

#### Monoxyde de carbone (CO)

Valeur limite pour la protection de la santé humaine : 10 mg/m³ pour le maximum journalier de la moyenne glissante sur huit heures.



### ☐ SUR LE PLAN RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL

Données extraite du bilan d'activité 2010 - Surveillance de la qualité de l'aire en Bretagne - Air Breizh

Le réseau Atmo Bretagne, en collaboration avec l'association Air Breizh surveille et étudie la qualité de l'air sur la région. Les missions d'Air Breizh sont de mesurer en continu les polluants urbains nocifs (SO<sub>2</sub>, NOx, HC, CO, O<sub>3</sub> et poussières) dans l'air ambiant de la Bretagne et d'informer les services de l'État, les élus, les industriels et le public, notamment en cas de pic de pollution.

Sur la région, la grande majorité des stations fixes sont urbaines ou périurbaines : 3 stations sont répertoriées en Ille-et-Vilaine à Rennes, Fougères et St Malo. Des campagnes de mesures sont également réalisées par des camions laboratoire itinérants.

Le bilan des activités 2010 de la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne et plus précisément sur les stations de Saint-Brieuc (Balzac), située à une trentaine de km, sont disponibles sur le site internet www.airbreizh.asso.fr. Les résultats sont les suivants :

- NO<sub>2</sub>: indice de qualité de l'air « très bon ».

- O<sub>3</sub>: indice de qualité de l'air « bon ».

- PM<sub>10</sub>: indice de qualité de l'air « très bon ».

La majorité des polluants présentés ci-dessus a pour origine les activités humaines liées principalement à :

- l'utilisation d'énergie fossile, pour le SO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub> et le CO<sub>2</sub> (+ association d'une diminution de couvert forestier),
- la combustion incomplète des installations mal réglées et au gaz d'échappement pour le CO,
- les installations de combustion et les procédés industriels pouvant émettre des particules fines de poussières pour la PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub>.

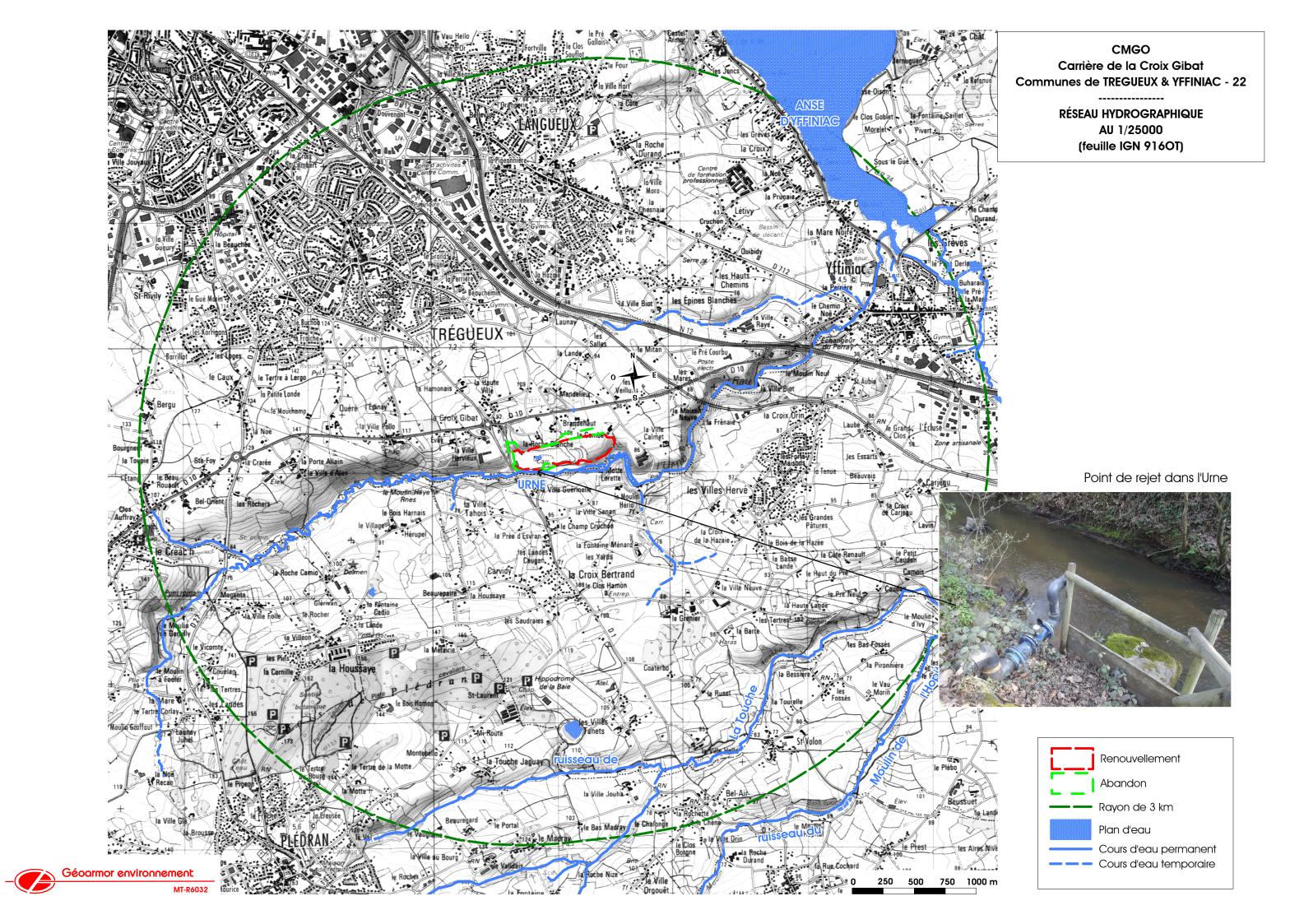
#### ☐ SUR LE PLAN LOCAL

La carrière de La Croix Gibat se situe en limite de zone périurbaine (au Nord) et de zone rurale (au Sud). Sur les communes de Trégueux et Yffiniac, aucune donnée chiffrée n'existe.

En moyenne, en zone rurale en France, la teneur en poussières fines  $(PM_{10})$  dans l'air est de l'ordre de 15 à  $20 \text{ mg/m}^2$ .

CMGO - Carrière de La Croix Gibat - Trégueux et Yffiniac (22) - Renouvellement, approfondissement et renonciation partielle Géoarmor environnement - MT / 6032 - décembre 2016 - complété en juillet 2017 Fascicule 2 - ÉTUDE D'IMPACT



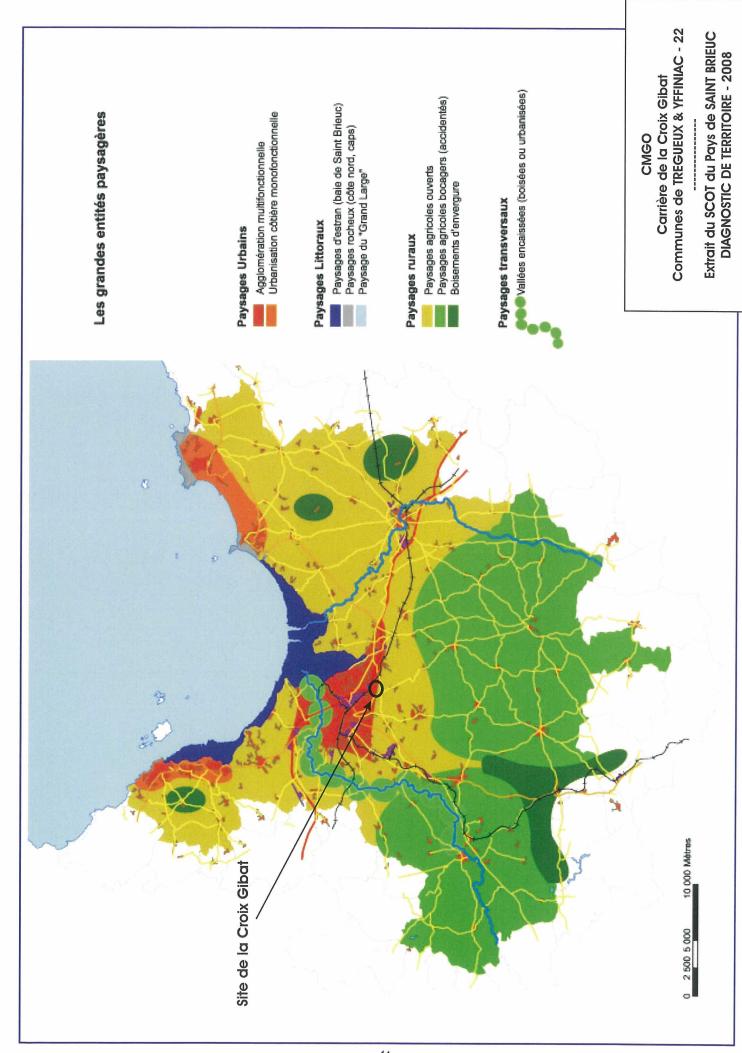


## II.3- LES EAUX

Cf. Réseau hydrographique et points d'eau au 1/25 000.

Le site se localise en bordure de l'Urne (Cf. plan ci-joint).

Les données relatives aux eaux sont détaillées dans la notice hydrologique et hydrogéologique présentée au fascicule 3.



## II.4.1- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU PAYSAGE

La carrière de La Croix Gibat se localise sur les communes de Trégueux et Yffiniac, à 5 km environ au Sud du centre ville de Saint-Brieuc.

Le paysage du secteur est caractérisé par quatre types de paysages dits « unités paysagères » qui structurent le paysage (*Cf. document joint*):

- la frange littorale, marquée par la mer : paysages littoraux,
- les plateaux ruraux : paysages ruraux,
- l'agglomération briochine : paysages urbains,
- les vallées du Gouët, de l'Urne et du Gouëdic : paysages transversaux.

Ces quatre types d'entités paysagères, figurées sur le plan joint, créent une mosaïque de paysages variés.

## II.4.2- LE PAYSAGE AUTOUR DE LA CARRIÈRE

## ☐ LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

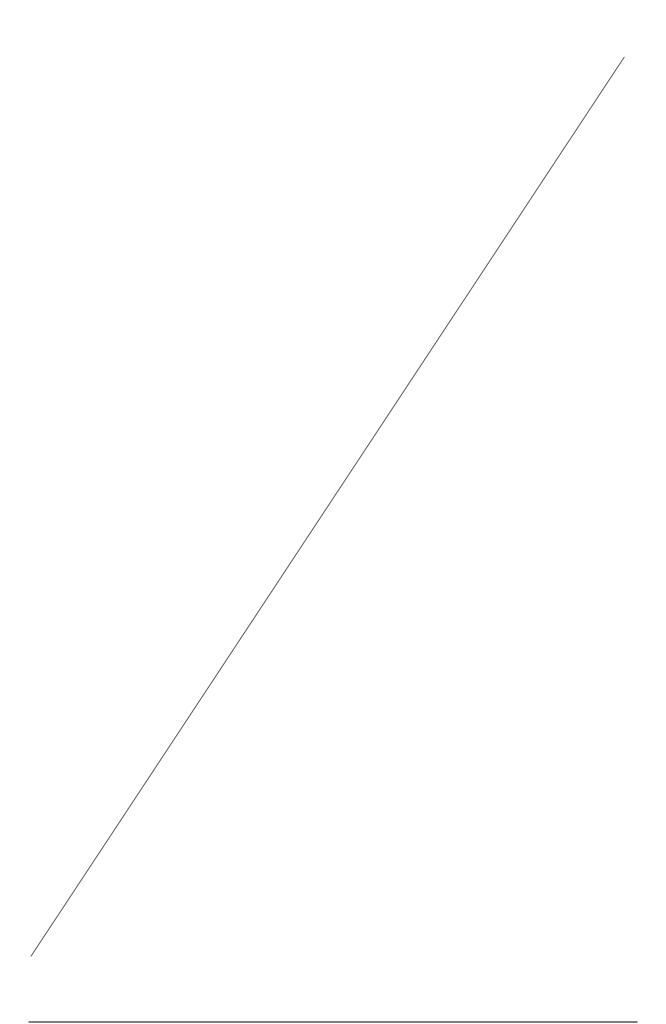
La carrière entaille ce flanc Nord de la vallée de l'Urne. Le site est ainsi encaissé dans la vallée de ce cours d'eau et peu visible de ses environs, exception faite de la RD n°1. Les altitudes varient entre 60 m NGF et un peu plus de 100 m NGF au Nord du site.

L'Urne est classée en première catégorie piscicole et fréquentée par les pêcheurs. Un sentier de randonnées longe également ce cours d'eau.

### □ LA VÉGÉTATION

La vallée de l'Urne est essentiellement occupée par des boisements mais également par quelques parcelles prairiales.

Ce paysage fermé de vallée s'oppose au paysage agricole ouvert des plateaux au Nord et au Sud du site.



#### ☐ LES AXES DE COMMUNICATION

Le secteur est marqué par la présence proche de plusieurs axes de communication qui compartimentent le paysage :

- la RN n°12 (axe Rennes/Brest) qui passe à 1,6 km environ au Nord du site,
- la voie ferrée (ligne TGV Paris/Brest) qui passe à environ 700 m au Nord-Est de la carrière.
- la RD n°1 qui traverse la vallée de l'Urne sur un pont et offre alors un point de vue panoramique sur la carrière,
- la future rocade Sud de Saint-Brieuc en cours de construction et qui bordera le site de La Croix Gibat au Nord.

## ☐ <u>LE BÂTI</u>

En dehors de l'agglomération briochine et des bourgs relativement éloignés du site, l'habitat local est majoritairement constitué de bâtis anciens et dispersés, associé à des bâtiments agricoles et quelques maisons plus récentes.

Le type d'habitat est présent sur les deux flancs de la vallée de l'Urne.

## ☐ SITES INSCRITS OU CLASSÉS

D'après la consultation de la base de données CARMEN de la DREAL Bretagne, il n'existe aucun site inscrit ou classé sur les communes de Trégueux et Yffiniac.

## **☐** MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS OU CLASSÉS

Source : site internet du Ministère de la Culture (Mérimée : www.culture.gouv.fr)

Les monuments historiques inscrits ou classés les plus proches du projet sont :

- sur la commune de Trégueux, le manoir de Guélambert, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques par Arrêté en date du 16/06/1964 et localisé à environ 3.5 km au Nord-Ouest du site.
- sur la commune de Plédran, le dolmen de la Roche Cadio, classé à l'inventaire des Monuments Historiques par Arrêté en date du 22/07/1964 et localisé à environ 1,5 km à l'Ouest du site.

Il n'existe pas de monument inscrit ou classé sur la commune d'Yffiniac.

Il n'existe aucune co-visibilité entre le site de La Croix Gibat et ces bâtiments.

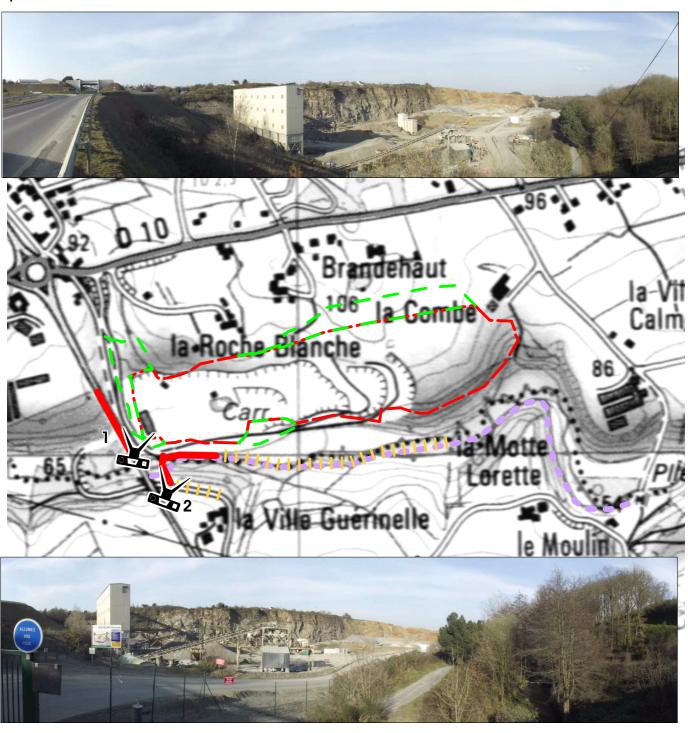
#### CMGO

## Carrière de la Croix Gibat Communes de TREGUEUX & YFFINIAC - 22

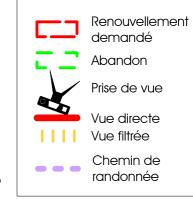
-----

VUES RAPPROCHÉES SUR LE SITE AU 1/7000

1



2





## II.4.3- SENSIBILITÉ VISUELLE

Cf. plan de perception visuelle

Les perceptions visuelles sont directement liées au relief et à la végétation avec

- des vues rapprochées,
- des vues semi-éloignées (jusqu'à 1 km) à éloignée (au-delà de 1 km).

## **□** VUES RAPPROCHÉES

La situation de la carrière en flanc Nord de la vallée de l'Urne limite les perceptions visuelles rapprochées sur le site :

- aux rares points de vue depuis le flanc Sud de la vallée de l'Urne,
- aux abords immédiats de la carrière et en particulier depuis le chemin de randonnées qui longe l'Urne, vue limitée par la végétation et un merlon,
- à la RD n°1 qui franchit l'Urne sur un point qui borde la carrière à l'Ouest et y offre un point de vue panoramique.

La construction de la future rocade au Nord du site interdit tout accès futur à cette lisière du périmètre limitant ainsi les perceptions visuelles rapprochées depuis le Nord.

## **☐** VUES SEMI-ÉLOIGNÉES À ÉLOIGNÉES

L'enclavement de la carrière dans le flanc Nord de la vallée de l'Urne limite les perceptions visuelles semi-éloignées et éloignées.

